

SÉANCE ORDINAIRE 22 AVRIL 2014 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES TENUE LE VINGT DEUXIÈME JOUR DU MOIS D'AVRIL DEUX MILLE QUATORZE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR NORMAND CLERMONT, PRÉSIDENT. LA SÉANCE DÉBUTE À DIX-HUIT HEURES QUINZE.

# Sont présents formant quorum:

M. Normand Clermont, représentant de Pointe-Calumet, président M. Louis-Philippe Marineau, représentant de Saint-Joseph-du-Lac M. Jean-Guy Lajeunesse, représentant de Sainte-Marthe-sur-Le-Lac

#### Sont également présents :

Mme Guylaine Comtois, secrétaire-trésorière M. Stéphane Giguère, dga, Saint-Joseph-du-Lac M. Alexandre Toméo, conseiller Pointe-Calumet

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE

#### Résolution RA 014-04-2014

# 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 22 AVRIL 2014.

#### Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de monsieur Jean-Guy Lajeunesse

Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du 22 avril 2014 du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux usées de Deux-Montagnes tel que présenté.

# PROCÈS-VERBAL

#### Résolution RA 015-04-2014

# 2.1 <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 MARS 2014.</u>

# Il est proposé par monsieur Jean-Guy Lajeunesse Appuyé de monsieur Louis-Philippe Marineau

Et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 17 mars 2014 du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux usées de Deux-Montagnes tel que rédigé. Les membres du conseil confirment avoir reçu une copie du procès-verbal.

#### ADMINISTRATION

#### **Résolution RA 016-04-2014**

#### 3.1 <u>DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE MARS 2014.</u>

# Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de monsieur Jean-Guy Lajeunesse

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement des comptes présentés sur la liste établie au 17-04-2014 au montant de **7 714.48 \$.** La liste des comptes à payer est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.



#### **Résolution RA 017-04-2014**

# 3.2 <u>MANDAT DE PROLONGEMENT DES TRAVAUX D'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES – EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012</u>

CONSIDÉRANT les travaux supplémentaires d'audit des événements

subséquents à la date du bilan de la Régie d'assainissement demandé par les auditeurs des municipalités membres ;

CONSIDÉRANT que la dépense sera assumée par la Régie d'assainissement et

refacturée aux municipalités tributaires ;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Lajeunesse Appuyé de monsieur Louis-Philippe Marineau

Et unanimement résolu d'adopter le prolongement des travaux d'audit des états financiers consolidés au 31 décembre 2012 des municipalités membres :

<b>MUNICIPALITES MEMBRES</b>	Dates des travaux	MONTANTS ATTRIBUES
		EXCLUANT LES TAXES
Pointe-Calumet	Du 18 mars au 3 juin 2013	<i>395.48</i> \$
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	Du 18 mars au 12 avril 2013	233.23 \$
Saint-Joseph-du-Lac	Du 18 mars au 29 avril 2013	480.99 \$

La présente dépense est assumée par le poste budgétaire 02-415-00-413.

# Résolution RA 018-04-2014

# 3.3 <u>MANDAT DE VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS 2014 CONFIÉ À CAVANAGH HOTTE ARCHAMBAULT INC.</u>

# Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de monsieur Jean-Guy Lajeunesse

Et unanimement résolu que le conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes accepte l'offre de service présentée par Cavanagh, Hotte, Archambault, inc. pour la vérification comptable de l'année 2014 au coût de 6 845.60 \$ plus taxes, soit 22.2 % d'indexation de l'offre de service de 2013.

La présente dépense est assumée par le poste budgétaire 02-415-00-413.

# EXPLOITATION

## PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent s'exprimer a été tenue conformément à la Loi.

# LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution RA 019-04-2014

# 6.1 <u>LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 AVRIL 2014.</u>

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Lajeunesse Appuyé de monsieur Louis-Philippe Marineau

Et unanimement résolu que la séance du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux usées de Deux-Montagnes soit levée. Il est 19h10.

NORMAND CLERMONT	GUYLAINE COMTOIS
PRÉSIDENT	SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE